

Assemblée générale 03 – PV

Date de la réunion : mardi 6 février 2018 à 18h30

Lieu de la réunion : Dans les locaux du CRPR sur le site de Divercity

Rédaction : Roxane Boone (Assistante administrative en charge de la communication CQDW)

1. Introduction par Charles Spapens : échevin en charge de la revitalisation des quartiers

Pour cette troisième Assemblée Générale, nous allons vous informer de manière globale sur toutes les opérations prévues dans le programme. Vous constaterez lors de cette présentation que des modifications ont été réalisées suite à la deuxième Assemblée Générale du 13 décembre 2017. Néanmoins, si vous avez des remarques à formuler sur le programme n'hésitez pas à nous en faire part.

Actuellement, le programme est à l'enquête publique, et ce jusqu'au 19 février. A la suite de l'enquête publique sera également organisée, une commission de concertation. Si vous souhaitez vous exprimer lors de cette commission de concertation, vous devez en faire la demande formelle.

En outre, nous voulions vous signaler que le périmètre du CQDW bénéficiera également des opérations prévues dans le Contrat de Rénovation Urbaine Roi. Nous avons veillé à ce qu'il n'y ait pas de double emploi dans les opérations prévues.

2. Présentation d'Anne Bocquet : chef de projet pour le CQDW (cf. Annexe 1)

Avant de donner la parole au bureau d'étude Citytools pour la présentation du programme, j'aimerais vous rappeler les modalités d'intervention durant la procédure de l'enquête publique. Celle-ci a commencé le 19 janvier et se terminera le 19 février. Vous avez encore une dizaine de jours pour intervenir. Le dossier de base est consultable tant à la commune selon les heures d'ouverture ainsi que sur le site internet de la commune dans la section « Contrat de Quartier Durable Wiels-sur-Senne ». Vous pouvez nous communiquer vos remarques de trois manières différentes soit en envoyant un mail à l'adresse comissiondeconcertation@forest.brussels, soit par écrit ou oralement lors de la consultation du dossier au service urbanisme de la commune.

Toutes les remarques vont être compilées par le service urbanisme et nous être transmises avant la commission de concertation. Si vous souhaitez intervenir en commission de concertation, vous êtes obligés d'en faire la demande formelle.

En parallèle de tous les projets briques qui vont vous être exposés par Citytools, il y a également tout un autre processus consacré aux projets socio-économiques. Pour le CQDW, on a décidé de mettre en place une nouvelle méthodologie d'appel à porteur de projet. Dans les contrats de quartier précédents, les projets socio-économiques étaient définis très tôt. Cette nouvelle méthodologie vise à laisser plus de temps aux associations dans les mois qui

suivent afin qu'ils puissent discuter de leur projet et collaborer entre eux. Cela permettra de rationaliser les moyens de sorte que cela soit directement plus efficace, plus profitable, plus adapté et qu'il y ait des projets différents dans le quartier.

La semaine passée, nous avons organisé une première réunion d'une journée et demie intitulée « Bourse aux projets » où nous avons rassemblé toutes les associations du périmètre et les services communaux intéressés par le CQDW. Cet événement s'est très bien déroulé. Les participants ont travaillé autour des cinq grandes thématiques définies par le bureau d'étude. Lors de cette journée, il leur a été demandé entre autre de définir les objectifs prioritaires à remplir par thématique. Nous sommes au tout début du processus. Ce travail avec les associations et les services communaux continuera jusque fin avril. A la fin de ce processus, des pistes de projet vont émerger. Sur base de cela, un appel à porteur de projet sera lancé. Toute association ou service communal qui le souhaite pourra postuler pour un des projets prédéfinis afin de remporter un budget pour le mettre en œuvre.

Maintenant, je vais laisser la parole à Antoine du bureau d'étude Citytools, qui a été engagé par la Commune de Forest pour réaliser le programme du Contrat de Quartier Durable Wiels-sur-Senne.

3. Présentation de CityTools : Projet de programme : par Antoine Crahay (cf. Annexe 2)

Lors de cette présentation d'une demi-heure, nous allons vous résumer cette énorme masse d'informations résultant d'un travail effectué au cours de ces huit derniers mois. Celle-ci va peut-être vous paraître intensive mais n'hésitez pas à m'interrompre si je ne suis pas clair ou si je vais trop rapidement.

4. Discussion

Qu'allez-vous faire pour lutter contre les tags toujours aussi présents dans la commune?

Charles Spapens: A partir de maintenant, nous allons pouvoir détaguer les façades sans l'accord du propriétaire. On a fait le choix politique de plutôt financer pour le moment les particuliers qui demandent un détaguage que de nettoyer des hangars qui après deux semaines font malheureusement l'objet de nouveaux tags.

Quel côté de l'Avenue Wielemans Ceuppens est pris en compte dans le CQDW?

Antoine Crahay: Au début, il n'y avait que le côté Saint-Antoine qui était pris en compte. Par la suite, nous avons proposé à la Région d'inclure également l'autre côté pour pouvoir traiter l'entièreté de l'Avenue.

Qu'en est-il de l'ancien Movy Club, est-ce qu'il est devenu un bâtiment public?

Charles Spapens: Ce bâtiment partiellement classé se trouvant sur la place Saint-Antoine à l'arrière de l'Eglise a été à vendre pendant de nombreuses années. Il a été racheté par la régie foncière régionale. Un groupe de travail rassemblant la commune, la VGC, la COCOF, la régie foncière et la Région a été mis en place afin de discuter de l'avenir de ce bâtiment. Plusieurs propositions de projets ont émergées lors de ces rencontres. Notre idéal de reconversion sera d'en faire un lieu culturel en rapport avec le cinéma mais d'autres possibilités de reconversion

ont également été envisagées. On est en discussion avec la régie foncière pour savoir s'il serait possible de mettre en place une occupation temporaire. Je me suis également engagé d'organiser une visite du bâtiment dans les mois à venir afin que vous constatiez la complexité du lieu.

Je me souviens avoir lu dans le diagnostic qu'il y avait un manque criant de plaines de jeux pour les enfants. Je n'ai pas retrouvé une proposition de plaine de jeux spécifique permanente dans votre projet. Est-ce je me trompe ?

Antoine Crahay : La rue Jeu situé autour du Parvis Saint-Antoine est un espace plus flexible qu'une plaine de jeux fixe où les enfants ne peuvent y jouer que d'une seule manière. Sous le pont du Charroi (entrée du site), sont prévues des infrastructures dédiées au sport et des équipements jeux pour un public plus âgé. Un budget a été également prévu pour les équipements du parc. On pourrait imaginer une balançoire ou des jeux pour les petits.

Charles Spapens : En tant qu'échevin de la Politique de la Ville, je tenais à vous informer qu'un subside a également été obtenu pour réaliser un plan maillage ludique sur le territoire communal.

Il serait intéressant de privilégier la Rue de Padoue car cette rue reflète de nombreux problèmes d'insalubrité. Je n'y laisse pas jouer mes enfants pour cette raison. Toutefois, si on résout ces problèmes, on pourrait imaginer de couper l'accès aux voitures avant l'Eglise afin de créer un grand espace de jeux. J'avais soulevé cette idée lors de la deuxième Assemblée Générale.

Charles Spapens : Oui, on a inscrit cette proposition dans le dossier. Dans le cas inverse, si vous voyez dans le dossier que des éléments formulés sont passés à la trappe, n'hésitez pas à les communiquer à Anne Bocquet ou à Roxane Boone.

Dans le plan général de l'eau, il a été inscrit de garder des zones inondables aux abords de la Senne sur le site Charroi. En avez-vous tenu compte ?

Charles Spapens : Sur le site du Charroi, on a l'intention d'inciter Sibelga à travailler sur la dépollution du site pour arriver à une désimpermeabilisation du site. Une réflexion sur la gestion de l'eau doit être menée sur le site. Lors de la deuxième Assemblée Générale, on vous avait par exemple énuméré toute une série d'éléments de verdurisation des espaces de stationnement. Certes, ce sont des petites interventions mais qui permettraient de perméabiliser au fur et à mesure le sol. En outre, l'étude hydrologique prévue dans le cadre du CRU apportera également des solutions.

Qu'allez-vous faire en matière de stationnement et de parking ? Dans le périmètre, les voitures sont sans cesse les unes sur les autres.

Charles Spapens : On ne va pas créer du parking. Notre volonté est de créer plus d'espaces publics de qualité et de ce fait, de diminuer les places de stationnement. On ne veut pas créer une guerre entre les piétons et les automobilistes. Les places de stationnement qui seront supprimées, ne le seront que lorsque le projet le nécessite réellement. En matière de logement, on est obligé de construire des places de parking à partir d'un certain nombre de

logement. Toutefois, cela ne sert à rien de construire du parking, s'il y en a qui n'est pas pleinement exploité.

Dans le cadre de l'étude que vous mènerez sur l'Eglise Saint-Antoine et de ses alentours, il est envisagé une démolition de l'église et une reconstruction. Est-ce que c'est correct ?

Charles Spapens : On a réservé un budget parce que nous voulions engager une réflexion sur l'Eglise Saint-Antoine. Cette réflexion devra être menée avec la Commune, la Région et la Fabrique d'Eglise. Lors des forums citoyens, vous avez été nombreux à nous véhiculer votre attachement symbolique pour cette Eglise de quartier. Dès lors, nous souhaitons écarter la piste de la démolition de l'édifice religieux. A ce stade, nous devons rester ouverts à toutes les opportunités tout en n'oubliant pas l'aspect patrimonial du lieu. La Fabrique d'Eglise souhaiterait garder un plus petit lieu de culte sur place. Pour eux, le lieu de culte actuel est trop grand et tombe en ruine. Cette étude permettra d'envisager toutes les infrastructures possibles au bénéfice du quartier.

J'ai lu quelque part dans les slides quelque chose comme « soutien à l'auto-rénovation des logements », qu'est-ce que cela veut dire ?

Antoine Crahay : La notion « auto-rénovation des logements » vise à aider les gens à rénover leurs propres logements. Ce n'est pour le moment qu'une piste de projet qui va être encore réfléchi lors du processus méthodologique consacré au volet socio-économique.

On a souvent une méconnaissance des possibilités qu'offrent les toitures vertes. Ce ne sont pas que la mise en place de tapis verts. Qu'allez-vous faire pour enrayer cette désinformation ?

Charles Spapens : Si vous êtes plusieurs habitants ou même association à vouloir travailler sur cette problématique, nous vous encourageons vivement à travailler ensemble. Cela pourrait constituer un projet qui rentrerait dans la fiche thématique « Améliorer la qualité du bâti ». En outre, cela serait également intéressant de prendre contact avec les EGEB.

Est-ce que les primes à rénovation des façades ne sont valables que sur l'Avenue Wielemans Ceuppens ou sur tout le périmètre du CQDW ?

Charles Spapens : Les primes sur l'embellissement des façades sont valables pour l'ensemble du périmètre et sont majorées à hauteur de par exemple 80% pour les revenus faibles.

J'aimerais en savoir plus pour l'activation du bâtiment Papillon. Vous avez bloqué un budget de plus de 710.000€. Qu'avez-vous prévu d'y faire ?

Antoine Crahay : Le projet d'occupation du bâtiment papillon, ayant une superficie de 1.100 m², doit encore être défini et réfléchi dans le cadre du processus du volet socio-économique. On a réservé un budget pour permettre par exemple de réaliser une transformation, de mettre en place une occupation, de sécuriser les lieux, etc.

Charles Spapens : C'est un bâtiment qui appartient à l'opérateur public Sibelga. Il est en très bon état. C'est un ancien bâtiment administratif avec plusieurs bureaux et un grand réfectoire. Au tout début, nous avons pensé y installer une crèche tampon mais on a été confronté à un

problème d'accessibilité et de pollution du site. On sait aussi que beaucoup d'associations manquent de locaux. Nous souhaitons négocier la mise à disposition de ce bâtiment avec Sibelga.

Concernant la percée que vous souhaitez réaliser pour relier les quartiers, celle-ci se chiffre à hauteur 2.800.000€ dont 1.000.000€ provient du CQDW. Il n'y a aucune certitude de la part de Bruxelles-Environnement ou de Bruxelles-Mobilité. Pensez-vous que c'est réalisable ?

Charles Spapens : Dans le cadre du Contrat de Rénovation Urbaine, un budget d'opérations de réserves foncières va nous être affecté de plus ou moins 500.000 € pour ce projet-là. En outre, il y a également un engagement politique de porter ce projet cohérent en mettant 1.000.000€ du contrat de quartier. Mais il est vrai qu'à ce jour, on n'a pas à 100% les garanties que le projet aura lieu. On est en discussion avec Infrabel.

Pourquoi ne pas utiliser le tunnel existant ?

Charles Spapens : La volonté de la commune est de mettre une école devant l'ouverture de ce tunnel. Il n'y avait pas d'autres terrains disponibles pour construire la nouvelle école néerlandophone De Puzzel. En outre, ce tunnel ne nous a pas paru la meilleure opportunité de connexion entre le quartier parce qu'il amène justement à un terrain privé. Il est assez long (85m), moins agréable et touche uniquement un public cycliste trentenaire. Notre but est de viser un public familial, de relier deux espaces afin d'en faire un grand espace et d'améliorer la connectivité des quartiers.

Que va devenir l'ancienne école De Puzzel ?

Charles Spapens : On a pensé à un élargissement de l'école francophone et à une mise à disposition de quelques locaux dédiés à l'extrascolaire.

La séance se clôture à 21h15